L'empire d'Esculape, ou le projet de *Catalogue des sciences médicales* de la Bibliothèque nationale (1843-1889)

Le *Catalogue des sciences médicales*¹ est l'un des rares catalogues méthodiques produits par la Bibliothèque nationale. À ce titre, il aurait dû susciter davantage l'intérêt ou la curiosité des bibliothécaires et des historiens du livre².

Cet article s'attachera à démêler les conditions de sa conception et de son élaboration. Son ambition est aussi de contribuer à une histoire de la décision et de la construction de l'activité savante dans ce lieu de savoir qu'est la Bibliothèque nationale, et d'expliciter les dynamiques à l'œuvre dans l'un de ses principaux projets scientifiques et éditoriaux du XIX^e siècle³. Il s'attachera également à analyser le cadre conceptuel du catalogue finalement réalisé et la manière dont celui-ci a pu offrir une fusion de deux savoirs, la science médicale et la discipline bibliographique.

^{*} Bibliothèque de l'Académie de Médecine, Paris. Mes remerciements vont à A. Boyer, M. Galvez, G. Piernas et A.-B. Rothenburger pour l'aide qu'elles m'ont apportée, à D. Blanchard et Y. Sordet pour leur relecture. L'expression « empire d'Esculape » provient d'Achille Chéreau, « Bibliographie des sciences médicales; par Alphonse Pauly. I^{er} fascicule », compte-rendu paru dans *L'Union médicale*, n° 13, 1872, p. 235. Par commodité, lorsqu'on en évoquera les aspects diachroniques, la Bibliothèque royale, nationale ou impériale sera désignée sous le nom de Bibliothèque nationale. Un premier état de cette recherche a été publié, à l'invitation de Yann Sordet, dans *De l'argile au nuage : une archéologie des catalogues*, Paris; Genève, Bibliothèque Mazarine, Bibliothèque de Genève, Éditions des Cendres, 2015, n° 68, pp. 388-391.

Bibliothèque impériale, *Catalogue des Sciences médicales*, Paris, Didot, 1857-1889.

Parmi les ouvrages consacrés aux catalogues de la Bibliothèque nationale, on distinguera celui de Gabriel Ledos, *Histoire des catalogues des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*, Paris, Éditions des bibliothèques nationales, 1936. On signalera la première synthèse publiée par Anne Pasquignon, « Les sciences médicales dans les catalogues de livres imprimés de la BN », *Revue de la Bibliothèque Nationale*, n° 36, été 1990, p. 44-50, et le descriptif donné par Anne Boyer dans le guide *Des sources pour l'histoire de la médecine*, Paris, BnF, 2008, pp. 17-20.

Dans une perspective qui se veut tributaire de l'approche de Christian Jacob, Qu'est-ce qu'un lieu de savoir?, Marseille, OpenEdition Press, 2014.

Dans la première phase du processus les relations et l'entregent de chacun des médecins pressentis pour l'entreprise ont certainement joué un rôle déterminant. Le premier concepteur du catalogue des sciences médicales s'appelle Adolphe Dalmas (1799-1844). Il a très probablement bénéficié de la réputation et des relations de son père, Antoine Dalmas (1757-1830). Celui-ci, médecin de la marine puis médecin des hôpitaux des colonies, établi comme colon à Saint-Domingue, se réfugie à New York lors des conflits révolutionnaires puis rejoint la France, où il est nommé médecin du Roi par quartier dès octobre 1814 et, comme beaucoup de ses pairs fidèles du régime, membre de l'Académie royale de médecine lors de sa création en 1820. Il se distingue par ses écrits sur Saint-Domingue, sur la fièvre jaune comme sur l'histoire de l'île, véritable plaidoyer en faveur de la restauration de la colonie⁴.

Adolphe Dalmas fait rapidement figure d'excellent pathologiste. Il connaît un début de carrière brillant: il est docteur de la Faculté de médecine de Paris en 1826, interne à l'Hôtel-Dieu, médecin de la Charité en 1835, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, médecin en chef de la Salpêtrière en 1836. Son domaine d'expertise est le choléra. Il se fait remarquer comme membre d'une mission envoyée en Pologne par l'Académie de médecine pour y étudier l'épidémie, et lui consacre un long article dans la deuxième édition du dictionnaire Béchet. Il est également sollicité pour effectuer l'expertise médico-légale du compositeur italien Vincenzo Bellini qu'on soupçonne d'avoir succombé au choléra⁵.

La maladie, une affection du cerveau et la surdité qui en dérive, le contraindront à arrêter toute activité médicale environ trois ans avant son

Antoine Dalmas, Recherches historiques et médicales sur la fièvre jaune..., Paris, Gabon, an XIII-1805; Id., Histoire de la révolution de Saint-Domingue..., Paris, Mame frères, 1814. Voir Achille Chéreau, « Dalmas (Antoine) », Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales, Première série, Tome 25, CYS-DAT, 1880, pp. 367-368; E.-L. Boudet, « Le Corps de Santé de la Marine et le Service médical aux Colonies au XVIII^e et au XVIII^e siècle (1625-1815) (Suite et fin) », La Géographie. Terre. Air. Mer, n°s 1-2, tome LXII, juillet-août 1934, pp. 44-52.

Rapport lu à l'Académie Royale de Médecine et remis à M. le Ministre du Commerce et des Travaux publics, en décembre 1831, par MM. Casimir Allibert, Boudard, Dalmas, Dubled et Sandras membres de la commission envoyée en Pologne par le Gouvernement pour étudier le choléra-morbus, Paris, de l'imprimerie de Lachevardière, 1832. Antoine Dalmas, « Choléra », dans Dictionnaire de médecine... par MM. Adelon, Béclard, Bérard et al., 2° éd., tome 7, Paris, Béchet jeune, 1834, pp. 451-536. Émile Littré se charge de la bibliographie (pp. 536-543). Francis Trépardoux, « Vincenzo Bellini, son décès à Paris en 1835, étude biographique et médicale », Histoire des sciences médicales, tome XXXVI, n° 3, 2002, p. 295-316; Francis Trépardoux, « Émétine et quinine, une thérapie pour sauver Bellini en 1835 », Revue d'histoire de la pharmacie, volume 90, n° 335, 2002, pp. 401-426.

décès⁶. Quoique touchant une pension de secours d'ancien colon de Saint-Domingue, il ne parvient pas à recouvrer certaines dettes, en contracte luimême, et a de surcroît la charge de deux enfants en bas âge. C'est lui qui, sans doute pour trouver occupation et rémunération, soumet au ministre de l'Instruction publique Abel-François Villemain un « projet de catalogue 7 ». On peut supposer qu'il s'appuie tant sur ses propres relations que sur celles que s'était suscitées son père⁸. Par une lettre du 13 mars 1843, le ministre informe le directeur de la Bibliothèque royale de sa décision de confier ce projet à Dalmas, dont il vante les qualités scientifiques, et lui demande de lui faciliter la tâche. Prosper Mérimée, conscient du délabrement de son ami Dalmas, demande à Charles Lenormant, ancien directeur du département des imprimés et alors directeur du cabinet des médailles⁹, d'intercéder en faveur du « pauvre garçon » lors de l'approbation qui doit être faite de la demande du ministre par le Conservatoire de la Bibliothèque royale¹⁰. Le ministre précise également la source de financement, une « subvention temporaire affectée sur le fonds d'encouragement aux sciences et aux lettres » 11.

Dalmas meurt le 5 septembre 1844. Bien qu'il ait livré un travail préalable ainsi que des rapports trimestriels au ministre, celui-ci s'inquiète de savoir, auprès du directeur de la Bibliothèque, s'il « a laissé, soit à la bibliothèque, soit chez lui, un commencement de catalogue ou une série de cartes, et jusqu'à quel point ce travail a été poussé¹² ». La Bibliothèque reste ainsi confinée dans un

Journal de médecine et de chirurgie pratiques, tome 15, 1844, p. 513; Archives générales de médecine, 4° Série, tome VI, 1844, p. 133. Inventaire après décès de Dalmas, 20 septembre 1844, Archives nationales, MC/ET/LXXXVII/1525.

⁷ Lettre de Villemain au directeur de la Bibliothèque royale, 13 mars 1843, BnF, Archives Modernes, 469.

Lorsqu'il demande en mai 1831 à faire partie de la commission chargée d'aller étudier le choléra en Pologne et en Russie, Adolphe Dalmas n'hésite pas à écrire: « Oserais-je ajouter qu'à mérite égal, je demande à l'Académie, la préférence comme fils d'un de ses anciens membres. », BANM, Ms 40 (40) n° 14. En 1839, postulant à une place vacante dans la section d'anatomie pathologique de l'Académie, il rappelle cette faveur et s'en réclame encore: « Je serais heureux de voir aujourd'hui ce même souvenir être pris en considération, et suppléer à ce que mes faibles titres vous paraîtront avoir d'incomplet », Lettre du 6 août 1839, BANM, Dossier biographique « Dalmas, Adolphe ».

Jean-François Foucaud, La Bibliothèque royale sous la Monarchie de Juillet: 1830-1848, Paris, BN, 1978; Bruno Blasselle et al., Les directeurs de la Bibliothèque nationale: les maîtres de la librairie, administrateurs généraux, présidents, Paris, BnF, 2004; Jean-François Foucaud, Gardes et Conservateurs du Département des Imprimés de 1720 à 1998, Paris, BnF, 2006.

Prosper Mérimée, Correspondance générale. Tome troisième, 1841-1844, Paris, le Divan, 1943, n° 659, p. 144.

Lettre, 13 mars 1843, BnF, AM 469. Le traitement perçu par Dalmas sera de 1 300 ou 1 500 francs (le chiffre 1 300 a été corrigé en 1 500, ou l'inverse. Note du 7 novembre 1845, AN, F/17/3473).

Lettres de Villemain au directeur de la Bibliothèque royale, du 22 juillet 1843 et du 25 septembre 1844, BnF, AM 469.

rôle limité. Le projet n'émane pas d'elle et son rôle consiste surtout à faciliter à Dalmas l'accueil et l'accès aux salles non ouvertes au public. Tout au plus émet elle un avis sur le degré de complétude et le soin apporté à la réalisation du catalogue¹³.

D'après les sources il est difficile de juger du travail accompli par Dalmas. Le projet, dont il était apparemment l'initiateur, est simplement décrit comme intéressant la science médicale. Il doit porter sur les imprimés et « pourrait s'étendre aux ouvrages manuscrits ¹⁴ ». C'est d'ailleurs ainsi que l'entend son successeur, le D^r Barthez, évoquant un « catalogue raisonné des livres et manuscrits qui ont rapport aux sciences médicales ¹⁵ ». La seule trace autographe du travail de Dalmas consiste en une liste de 16 ouvrages – représentant un total de 64 volumes – qu'il a livrée au ministère et que Barthez a pu récupérer avec le reste de ses notes de travail ¹⁶. Il s'agit essentiellement de répertoires bibliographiques, de catalogues de bibliothèques privées, de dictionnaires biographiques et d'ouvrages d'histoire de la médecine. Autrement dit, *a fortiori* si l'on se rapporte à la date, ce n'est ni plus ni moins qu'une liste des premiers instruments sur lesquels Dalmas a pu s'appuyer pour commencer son travail.

C'est par Barthez, qui lui rend un hommage ambigu car il défend pour lui-même un autre projet, que nous pouvons approcher l'œuvre de Dalmas 17. Il avait dans un premier temps réalisé une bibliographie critique du corpus hippocratique, dont chaque notice, d'une à quatre pages, comportait : « 1° La transcription textuelle du titre, 2° Quelques mots sur l'éditeur et sur l'époque où fut publiée l'édition, 3° Les sources où l'on a puisé pour la faire, 4° Une appréciation de sa valeur, 5° Ce qu'elle contient en sus du texte d'Hippocrate, 6° L'état de l'exemplaire appartenant à la Bibliothèque. » Le travail était achevé pour les éditions dites complètes, encore en cours pour les éditions partielles des œuvres d'Hippocrate. À la différence d'un catalogue mais conformément aux usages d'un répertoire bibliographique, l'analyse en était plus ou moins détaillée en fonction de l'importance scientifique attribuée à l'ouvrage. En corollaire de cette analyse fortement subjective, Dalmas avait semble-t-il l'intention de réhabiliter les auteurs méconnus. Barthez lui reproche par ailleurs d'avoir voulu édifier un « monument scientifique » qui aurait nécessité un « temps incalculable».

Lettres du 22 juillet et du 13 mars 1843, *ibid.*

¹⁴ Ibid.

Lettre d'Ernest Barthez à Villemain, 7 septembre 1844, AN, F/17/3473.

^{4 «} Liste des ouvrages de bibliographie médicale analysés depuis le commencement de mon travail (20 mars 1843) », 20 juin 1843, AN, F/17/3473.

Rapport d'Ernest Barthez à Villemain, 27 novembre 1844, AN, F/17/3473.

La mort de Dalmas ne passe pas inaperçue – pour ne pas dire qu'elle est attendue: deux jours seulement après son décès, un jeune médecin, Ernest Barthez, écrit au ministre pour lui soumettre sa candidature à la tâche commencée par le défunt¹⁸. Il peut arguer de ses compétences scientifiques, et sa carrière de pathologiste est déjà honorable 19. Né en 1811, il est interne des hôpitaux de Paris entre 1835 et 1838, exerçant à l'hôpital Saint-Louis, à la Charité, aux Enfants malades, à l'Hôtel-Dieu. En 1839, il est chargé d'une mission médicale dans le département de Seine-et-Marne qui connaît une épidémie de suette miliaire²⁰. En 1843-1844, il devient chef de clinique à l'Hôtel-Dieu dans le service du professeur Chomel. Sa spécialisation est la pathologie infantile, et il s'est déjà fait remarquer en 1843 par un Traité clinique et pratique des maladies des enfants qui connaîtra trois éditions²¹. Il deviendra par la suite médecin au nouvel hôpital des enfants Sainte-Eugénie – futur hôpital Armand-Trousseau – et médecin du prince impérial. Élu membre de l'Académie impériale de médecine en 1866, pourvu d'honneurs et de distinctions, il décède en 1891.

En 1844 cependant, sa carrière ne lui apporte manifestement pas de revenus suffisants, et il court après les emplois. Il occupe ainsi depuis 1842 la charge de médecin adjoint au Dépôt des condamnés. Dans sa lettre, il place sa situation financière avant ses qualités médicales: « J'ai deux enfants en bas âge et n'ai aucune espèce de fortune ». Mais son premier argument est surtout généalogique: il se déclare « petit neveu de Barthez, ancien chancelier de l'Université de Montpellier » et « arrière-petit-fils de Carle van Loo²² ». Il n'est pas surprenant de le voir se targuer de l'héritage du célèbre encyclopédiste vitaliste Paul-Joseph Barthez, qui reste l'une des figures les plus marquantes de l'école de médecine de Montpellier. Mais son objectif semble plutôt d'invoquer les gloires indiscutables de l'Ancien Régime en y incluant le premier peintre du Roi, qui est plus exactement son trisaïeul. A contrario il passe sous silence son propre grand-père, Antoine Barthez de Marmorières, premier maréchal des logis des gardes suisses, gouverneur des pages de Madame puis de ceux de Monsieur, et son oncle le comte de Gimel, tous deux émigrés. De même, il n'invoque pas la figure d'un autre oncle pourtant reconnu, le professeur de physique médicale

¹⁸ Lettre du 7 septembre 1844, AN, F/17/3473.

¹⁹ Titres et travaux scientifiques de M. le Docteur E. Barthez, ..., Paris, Imprimerie de E. Martinet, [1864].

Ernest Barthez, François Guéneau de Mussy, Hector Landouzy, « Histoire de l'épidémie de suette miliaire qui a régné dans plusieurs communes de l'arrondissement de Coulommiers pendant les mois de mai et juin 1839 », Gazette médicale de Paris, 2^e série, tome VII, n° 39, 28 septembre 1839, pp. 609-614; n° 41, 12 octobre 1839, pp. 641-647; n° 43, 26 octobre 1839, pp. 673-676.

Frédéric Rilliet, Ernest Barthez, Traité clinique et pratique des maladies des enfants, Paris, G. Baillière, 1843.

²² Lettre du 7 septembre 1844, AN, F/17/3473.

Pierre Pelletan, légitimiste, protecteur du prétendu cœur de Louis XVII, qui avait fait partie des professeurs de la Faculté de médecine de Paris destitués lors de l'accession de Louis-Philippe au pouvoir. En régime orléaniste, force est de constater qu'Ernest Barthez veille à ne pas se réclamer d'ultras.

Sa démarche bénéficie d'appuis de poids, au premier rang desquels le naturaliste et industriel Benjamin Delessert²³. Delessert est le mécène qui permet au célèbre atlas anatomique de Bourgery et Jacob de voir le jour; il a déjà manifesté son intérêt pour la Bibliothèque royale, rédigeant en 1835 un mémoire sur une bibliothèque royale idéale²⁴. Toutefois, cet appui n'est pas suffisant et le ministre signifie poliment son refus d'accéder à la demande de Delessert. On ne sait si Delessert use d'autres moyens de persuasion ou si Barthez bénéficie d'autres soutiens, mais dès la fin du mois de septembre 1844 le ministre change d'avis et transfère la subvention à Barthez: « après un nouvel examen de la demande que vous m'avez adressée, relativement à la continuation des recherches de M. le D^r Dalmas sur les ouvrages de médecine de la Bibliothèque du Roi, je vous charge de rédiger le catalogue analytique et raisonné de ces ouvrages, en prenant ce travail au point où l'a laissé M. Dalmas²⁵. »

L'un des protecteurs du jeune Barthez est le professeur Chomel, qui l'a alors comme chef de clinique à l'Hôtel-Dieu, et « que Monsieur le Ministre indique, comme s'intéressant au succès de cette affaire 26 ». En juin 1845, dans le cadre du renouvellement de l'allocation attribuée à Barthez, le ministre, désormais Narcisse-Achille de Salvandy, écrit à Chomel pour l'en informer, « heureux d'avoir pu répondre par cette décision à l'intérêt que [lui] inspire ce savant laborieux et de mérite. » La faveur personnelle dont jouit Barthez n'est pas sans susciter un certain agacement, comme en témoigne une note

Lettre de Delessert à Villemain, 9 septembre 1844, AN, F/17/3473.

Jean-Marc Bourgery, Traité complet de l'anatomie de l'homme comprenant la médecine opératoire, par le Dr Bourgery, avec planches lithographiées d'après nature par N.-H. Jacob..., Paris, C.-B. Lefranc, 1831-1854. « Delessert (Benjamin) », dans Louis-Gabriel Michaud, Biographie universelle ancienne et moderne... Nouvelle édition..., Tome X: DAA-DHY, Paris, Chez Madame C. Desplaces... et chez Michaud..., 1855, pp. 319-323. Benjamin Delessert, Mémoire sur la Bibliothèque royale, où l'on indique les mesures à prendre pour la transférer dans un bâtiment circulaire, d'une forme nouvelle, qui serait construit au centre de la place du Carrousel: cette bibliothèque contiendrait 800,000 volumes; elle serait incombustible, d'un service et d'une surveillance faciles; tous les livres seraient renfermés sous des chassis vitrés, et accessibles au moyen de galeries et escaliers en fer..., Paris, Imprimerie de Henri Dupuy, 1835.

Lettre de Delessert à Villemain, 9 septembre 1844; lettre de Villemain à Delessert, 18 septembre 1844, AN, F/17/3473; lettre de Villemain à Barthez, 5 octobre 1844, AN, F/17/3473.

A[lexis] D[ureau], «M. Barthez », Gazette médicale de Paris, 62° année, 7° série, tome VIII, n° 50, 12 décembre 1891, p. 599 précise que Chomel « l'affectionnait beaucoup ». Note pour Monsieur le ministre, AN, F/17/3473.

interne du ministère consacrée au travail qu'il a entrepris : « On fera remarquer que les recherches de M. le docteur Barthez ne peuvent être utiles qu'à lui seul, et qu'il lui a été alloué une indemnité bien moins en vue du travail dont il s'est chargé, que dans le but de l'aider dans les débuts d'une carrière qu'il paraît devoir parcourir avec succès et dans laquelle son grand-oncle a laissé d'honorables et glorieux souvenirs. » Il apparaît que Barthez ne livre de rapport que lorsqu'il est dûment sollicité, et plusieurs notes s'interrogent sur l'utilité et le sérieux du travail effectué. Barthez, quant à lui, met en avant son engagement: « L'autorisation qui m'a été donnée par M. Naudet de poursuivre mes travaux pendant les vacances m'a permis de n'y apporter aucune interruption. » En revanche, le rôle de la Bibliothèque royale semble extrêmement réduit, son pouvoir décisionnel nul, et sa légitimité à juger du travail de Barthez lui est déniée. Un agent du ministère n'hésite ainsi pas à écrire, au sujet du renouvellement du salaire accordé à Barthez: « Monsieur le Ministre jugera donc sans doute qu'il serait convenable de continuer l'allocation accordée jusqu'ici (sauf, toutefois l'avis de M. le Directeur de la Bibliothèque Royale, si Monsieur le Ministre croyait devoir le demander, bien que cet administrateur doive y être personnellement étranger et qu'il n'ait eu ni la surveillance, ni la responsabilité du travail qui s'exécute avec son autorisation)²⁷. »

De Dalmas à Barthez, le mode de rémunération change : d'une subvention puisée dans le fonds d'encouragement aux sciences et aux lettres du ministère de l'Instruction publique, on passe à une indemnité semestrielle de 600 francs prise sur le fonds du service général de la Bibliothèque²⁸. Chaque semestre, Barthez est contraint de réclamer la prolongation de son indemnité. Avec prise d'effet à compter du 1^{er} octobre 1844, des arrêtés régulièrement reconduits lui allouent une indemnité semestrielle de 600 francs pour le catalogue analytique des ouvrages de médecine. Il la touche régulièrement d'octobre 1844 à décembre 1848, à l'exception du deuxième semestre 1847, pour lequel il demande un congé pour pouvoir se préparer à un concours pour une chaire de clinique médicale à Montpellier.

Barthez ne paraît pas avoir touché une quelconque indemnité au-delà de l'année 1848 et il est probable qu'il ait abandonné cet emploi au profit d'autres charges. À partir de 1846, il devient médecin de l'un des Bureaux de bienfaisance de Paris et du Bureau central des hôpitaux et, en 1848, inspecteur du service de la vérification des décès pour les 7°, 8° et 9° arrondissements. Sa carrière est enfin lancée quand il trouve un poste hospitalier, d'abord à l'hôpital de Lourcine (1851), puis à l'hôpital Sainte-Marguerite (1852-1853), enfin à Sainte-Eugénie à partir de 1854.

Notes, correspondance, 1843-1846, AN, F/17/3473.

Arrêté du 29 septembre 1844, *ibid.*

Il ne semble pas y avoir de grandes différences entre les deux médecins: tous deux sont entraînés dans le projet à la faveur de leurs relations personnelles et de décisions prises directement au niveau du ministère de l'Instruction publique. Certes, le mode de financement évolue puisque, avec Barthez, la charge en incombe désormais à la Bibliothèque, mais il conserve un caractère provisoire.

Tout bien considéré, c'est dans la conception même du catalogue que le travail de Barthez diffère le plus de celui de son prédécesseur. Il doit d'abord continuer le travail commencé par Dalmas, tandis que ce dernier pouvait édifier son plan à sa guise. À cet effet il reçoit communication des rapports adressés précédemment par Dalmas et est invité à demander à sa famille les notes qu'il a laissées. Pourtant, une partie de son argumentaire consiste à dénigrer le travail de son prédécesseur et à obtenir de le recommencer depuis le début. Surtout, le ministre demande à Barthez de « lier [son] travail au catalogue de la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris, en indiquant les ouvrages de quelque importance qui existeraient à la Bibliothèque du Roi sans se trouver à la Faculté » (5 octobre 1844). Cette exigence supplémentaire tend à conforter l'idée que le soutien que reçoit Barthez émane de la Faculté, peut-être déjà Chomel. Pourtant, dans le premier rapport détaillé que Barthez adresse au ministère, en novembre 1844, il n'est pas question de jonction avec le catalogue de la Bibliothèque de la Faculté²⁹. Ce n'est qu'un an et demi plus tard que Barthez, peut-être rappelé à l'ordre, réaffirme ce double objectif, en sous-entendant que l'exhaustivité du catalogue suppléera à « l'isolement complet dans lequel se trouvent l'une par rapport à l'autre la partie médicale de la Bibliothèque royale et la principale bibliothèque médicale de Paris, je veux dire celle de la Faculté de médecine³⁰ ».

Barthez semble déterminé à faire véritablement un « catalogue analytique et raisonné des livres de médecine existant à la Bibliothèque Royale ». Une partie toutefois des principes qu'il adopte semblent plutôt lui servir à justifier ses demandes de crédits supplémentaires qu'à étayer un véritable travail de classement et de catalogue. C'est ainsi qu'il rejette le travail bibliographique de Dalmas mais également tous les « catalogues faits sur d'anciens modèles, entraînant des divisions scientifiques actuellement inadmissibles », tout en ne manquant jamais de souligner le poids du travail qui lui est confié. Il se propose, à partir du catalogue par matières qu'il compte réaliser, d'en établir trois : « 1° Par ordre alphabétique de nom d'auteur ; 2° Par ordre de matières ; 3° Par ordre chronologique. » Pour y parvenir, il note pour chaque ouvrage : « 1° le nom de l'auteur ; 2° un mot sur le titre et la marque de la Bibliothèque comme moyen de renvoi pour avoir le titre complet ; 3° à laquelle ou auxquelles des

Rapport de Barthez au ministre de l'Instruction publique. 27 novembre 1844, *ibid*.

Rapport de Barthez au ministre de l'Instruction publique. 13 avril 1846, *ibid.*

grandes divisions médicales appartient l'ouvrage; 4º si c'est un traité général ou une monographie; 5° dans ce dernier cas de quel point spécial de la science il est question; 6° enfin et comme essai d'une classification plus minutieuse, dont la suite m'indiquera la possibilité, je tiens note de tout ce qu'un même ouvrage contient sur l'Enfance. Si je ne suis pas entraîné trop loin dans cette voie, j'y persévérerai en agissant de même pour la vieillesse et les sexes³¹. » S'il se fixe une méthode, dont le dernier des critères relève manifestement de l'intérêt personnel, son rythme d'analyse semble le prémunir contre tout risque d'achèvement. Il a en effet passé en revue 357 volumes au 19 mars 1845, 1 200 au 10 juillet 1845, plus de 2 000 au 1^{er} octobre 1845, plus de 4 000 au 13 avril 1846 et 2 000 de plus encore au 1er octobre 1846. En tout 6 000 ouvrages analysés et classés par ordre de matières en l'espace de 2 ans (octobre 1844octobre 1846); si l'on rapporte ce nombre aux 80 000 cartes dénombrées par le rapport Beugnot quelques années après seulement, il paraît évident que le travail entrepris par Barthez ne pouvait aboutir³². Si en janvier 1848, le ministre de l'Instruction publique, dans son rapport sur la Bibliothèque royale, prétend que le catalogue de la médecine « pourrait être livré dès cette année à l'impression 33 », il ne faut voir là qu'un effet d'annonce.

Trois années passent. Les tâches qui avaient été confiées à Dalmas et à Barthez sont désormais oubliées et il n'en sera plus jamais question. La Révolution de février 1848 et l'avènement de la Seconde République ont mis un terme à la commission qui avait été chargée en 1847 d'examiner l'état d'avancement des catalogues. A l'initiative du gouvernement, une nouvelle commission, créée par un arrêté du 30 mai 1850 et dirigée par le comte Beugnot, a pour objet « d'examiner et de résoudre les questions relatives aux différents catalogues de la Bibliothèque nationale³⁴ ». Dans son rapport de janvier 1851 elle préconise de concentrer dans la personne d'un seul conservateur toute la responsabilité du catalogue³⁵. Cette personne, ce sera Jules-Antoine Taschereau, nommé en 1852 adjoint de l'administrateur Joseph Naudet, spécialement chargé des catalogues³⁶.

Lettre de Barthez au ministre de l'Instruction publique. 19 mars 1845, *ibid*.

Beugnot, Rapport au nom de la sous-commission chargée d'examiner l'état des catalogues du département des imprimés et de la collection géographique de la Bibliothèque nationale, Paris, Imprimerie nationale, janvier 1851, p. 22.

Salvandy, « Rapport au Roi », *Le Moniteur universel*, n° 5, mercredi 5 janvier 1848, p. 29.

Elle est composée de Passy, Beugnot, de Rémusat, Berryer, Vitet, Lherbette, d'Albert de Luynes, Jules de Lasteyrie, Taschereau, Giraud, Dunoyer, Monmerqué, Brunet, F. Ravaisson, cf. « Chronique mai-juin 1850 », Bibliothèque de l'École des Chartes, tome 11, 1850, pp. 472-476.

Beugnot, *ouvr. cité*, p. 29.

Marie Galvez, La Bibliothèque nationale sous l'administration de Jules-Antoine Taschereau (1858-1874): vers une réorganisation profonde et durable de l'établissement, thèse pour le diplôme d'archiviste paléographe, Paris, École nationale des chartes, 2010, pp. 9; 56-57.

Le rapport, après avoir mis en exergue l'importance des catalogues « dans l'intérêt et pour la gloire de la science », fait le point sur les chantiers entrepris depuis les origines ainsi que sur le crédit extraordinaire obtenu par Charles Magnin et Charles Lenormant, voté par les chambres en 1838 pour l'exercice 1839, dont une partie a été consacrée à faire progresser le catalogue. Dans le bilan, trois divisions du lettrage Clément sont mises en avant : l'histoire de France (lettre L) est dite en cours d'exécution, tandis que l'histoire d'Angleterre (lettre N) et la médecine (lettre T) sont considérées comme achevées. On ne peut se défaire de l'impression que ces deux dernières jouent un peu le rôle de lièvres dans une course de fond. En effet, la satisfaction retirée du prétendu achèvement des catalogues de ces deux lettres est contrebalancée par des arguments disqualificatoires. L'histoire d'Angleterre, qui a produit 11 726 cartes, « peu étendue, donnerait peut-être une idée fausse des richesses de la Bibliothèque ». Quant à la médecine, elle « ne représente qu'un intérêt spécial et technique ». Ces deux arguments servent à justifier la précellence du projet d'impression du catalogue de l'histoire de France.

Pour autant, le projet de catalogue de la lettre médicale T n'est pas abandonné, seulement relégué au deuxième rang des priorités. Le premier constat est celui de l'obsolescence des divisions en usage dans la lettre des sciences médicales (« un ordre méthodique aussi peu en rapport avec l'état actuel des connaissances humaines »). L'auteur du rapport en donne comme exemple la chimie, qui relève de la médecine. Il affirme ensuite que le « directeur du catalogue devra... arrêter... un système de classification simple, logique et véritablement scientifique. Comme cette matière est fort délicate et que pour ne pas commettre d'erreurs il faudrait posséder une variété de connaissances qui se trouve rarement dans un seul homme, il nous semble que le projet de classification, pour chaque matière, devrait être soumis au ministre de l'instruction publique qui, avant de l'approuver, prendrait l'avis de celle des académies de l'Institut dans le cercle des travaux de laquelle se trouverait placée cette matière. On serait par ce moyen assuré que les diverses parties du catalogue imprimé seraient disposées dans un ordre vraiment méthodique, et que l'ensemble et les détails de ce grand ouvrage n'auraient rien à redouter de la critique. » (pp. 35-36) On préconise donc le système méthodique, qui a la préférence de Taschereau et que celui-ci prônera jusqu'à sa mort en 1874. Surtout, l'auteur semble se défier des expériences tentées avec les docteurs Dalmas et Barthez: désormais le recours à une institution s'impose. On assiste alors à un changement radical de perspective. Un plan de classement pour les ouvrages de la Bibliothèque nationale ne doit pas être le fruit d'un travail individuel, mais être conçu et approuvé par un organisme bénéficiant d'une légitimité incontestable. L'institution à laquelle le rapport Beugnot envisage de faire appel est l'Institut de France, plus précisément l'Académie des sciences, qui compte d'éminents médecins en son sein. Pourtant l'idée ne se concrétise pas.

En 1852, Taschereau est nommé. Dès août, il fait dresser un état scrupuleux des cartes produites et, afin de commencer à dépoussiérer le fonds des sciences médicales et d'en favoriser le rythme de catalogage, il en fait retirer « 1° Les cartes de mets et de prix des restaurateurs et hôtels garnis; 2º Les prix courants de parfumerie; 3° Les prospectus et annonces de pâtes pectorales et pharmaceutiques, de sirops et remèdes pour maladies secrètes et autres, les prix courants de confiseurs etc. etc. ³⁷ », c'est-à-dire toute une série de documents qui, par leur format et leur thématique, entravent le projet et son exécution. Il reprend les termes du rapport Beugnot et se donne comme priorité la réalisation du catalogue de l'histoire de France, puis ceux de l'histoire d'Angleterre et de la médecine. Le 20 septembre, dans une lettre au ministre de l'Instruction publique Hippolyte Fortoul, il met de nouveau en avant l'obsolescence des divisions appliquées, qui laissent leur place à la chimie, à la parfumerie et à la cuisine, et reprend presque dans les mêmes termes les remarques du rapport Beugnot. Seule différence: Taschereau propose de recourir à l'expertise de l'Académie nationale de médecine. Dès le 12 octobre, le ministre en adresse la demande officielle à son président, en insistant sur le caractère urgent du projet³⁸.

Avant le 28 octobre, l'Académie de médecine, sous la houlette de son secrétaire perpétuel Frédéric Dubois, dit Dubois d'Amiens, a mis en place une commission composée de trois membres: le vétérinaire Onésime Delafond, Pierre-Honoré Bérard – en 1852 vice-président de l'Académie de médecine et inspecteur général pour l'enseignement supérieur de la médecine³⁹ – et Dubois d'Amiens lui-même; et de deux bibliothécaires, également médecins: Charles Daremberg, premier bibliothécaire de l'Académie entre 1844 et 1850, qui porte désormais le titre de bibliothécaire honoraire, et Charles Ozanam, bibliothécaire de l'Académie depuis 1851. Cette commission, selon toute apparence, ne se réunit guère et ne produit rien⁴⁰. Notons qu'un vétérinaire y est associé, probablement à l'initiative de Dubois d'Amiens.

Pourtant, cette période de tâtonnements s'avère décisive. Depuis les années 1843-1848, la réflexion sur le catalogue des sciences médicales s'est radicalement transformée. L'initiative individuelle, appuyée par le ministère de l'Instruction publique et imposée à la Bibliothèque royale, a laissé place

Rapport de Taschereau au Ministre de l'Instruction publique, 25 août 1852, BnF, AM 469.

BANM, Archives de l'Académie de médecine, Correspondance avec le ministère de l'Instruction publique, n° 261.

[«] Bérard Pierre Honoré Marie », dans Isabelle Havelange, Françoise Huguet, Bernadette Lebedeff, Les Inspecteurs généraux de l'instruction publique: dictionnaire biographique 1802-1914, dir. Guy Caplat, Paris, Institut national de recherche pédagogique, Éd. du CNRS, 1986, pp. 157-158.

⁴⁰ Une seule feuille de présence retrouvée pour cette Commission du catalogue des livres de médecine (11 février 1853), BANM, Archives de l'Académie de médecine, Commissions.

à un projet politique porté par la Bibliothèque nationale, et confié à une institution publique reconnue. Le projet lui-même connaît un changement important. Tandis que les entreprises bibliographiques de Dalmas et de Barthez ne reposaient que sur l'analyse intellectuelle et scientifique, il semble acquis que le plan de classement demandé aux institutions doit désormais se doubler d'une analyse précise de l'état d'avancement du catalogage de la lettre T ainsi que d'un projet d'impression.

Dans un rapport au ministre de janvier 1854 Taschereau se plaint du silence de l'Académie de médecine et suggère de ne faire appel qu'à l'un des membres de la commission, « un homme plein de zèle et de véritable érudition médicale », désignant ainsi à mots couverts Dubois d'Amiens⁴¹.

Le ministère ayant relancé l'Académie de médecine, son secrétaire perpétuel se charge tout seul du plan de classement et démontre une véritable efficacité. Le 7 avril 1855, Dubois d'Amiens apporte en personne la première partie de son plan au ministre de l'Instruction publique Hippolyte Fortoul⁴². Suivent un premier rapport, daté du 15 avril, puis un second, probablement peu de temps après⁴³. Ils sont accompagnés d'un plan de classement et d'une application concrète, les références de plusieurs ouvrages figurant sous chaque division afin d'en démontrer la validité et de guider le travail de classement par analogie. Un troisième rapport, annoncé, n'a peut-être jamais été rendu, pas avant 1857 dans tous les cas⁴⁴. La préface donnée par Taschereau lui sert principalement à justifier la politique qu'il a engagée et à se plaindre des restrictions budgétaires et des crédits qui lui sont alloués. Elle ne comporte que peu d'indications sur la nouvelle classification mais dénonce encore une fois l'obsolescence, les incongruités et les lacunes de la classification Clément.

Contrairement aux tentatives de Dalmas et Barthez, le plan de classement établi par Dubois d'Amiens témoigne d'une pensée ordonnatrice qui s'inscrit dans un contexte historique où le classement des livres et celui des sciences se

Rapport de Taschereau au Ministre de l'Instruction publique. 24 janvier 1854, BnF, AM 469.

Journal d'Hippolyte Fortoul, ministre de l'instruction publique et des cultes, 1811-1856, publ. par Geneviève Massa-Gille, Genève, Droz, 1979-1989, vol. 1 : 1^{er} janvier-30 juin 1855, p. 147.

Rapport fait, à la demande de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, sur le classement des livres de médecine, de chirurgie et de pharmacie de la bibliothèque impériale par M. Dubois secrétaire perpétuel de l'Académie impériale de médecine (première partie : livres d'anatomie, de physiologie et d'hygiène), BANM, fonds Dubois d'Amiens 5.2. Frédéric Dubois, Rapport adressé à M. le ministre de l'Instruction publique et des cultes, par M. Dubois,... sur le classement des livres de médecine, de chirurgie et de pharmacie de la Bibliothèque impériale, Paris, P. Dupont, [1855]. Seconde partie de la classification des livres de médecine, de chirurgie et de pharmacie, relative à l'homme considéré dans l'état de maladie, BANM, fonds Dubois d'Amiens 5.4.

⁴⁴ Jules-Antoine Taschereau, « Préface », dans *Catalogue des sciences médicales*, t. I, p. II.

rejoignent dans une même démarche. Comme l'a souligné Michel Foucault, la « conservation de plus en plus complète de l'écrit, l'instauration d'archives, leur classement, la réorganisation des bibliothèques, l'établissement de catalogues, de répertoires, d'inventaires représentent, à la fin de l'âge classique, plus qu'une sensibilité nouvelle au temps, à son passé, à l'épaisseur de l'histoire, une manière d'introduire dans le langage déjà déposé et dans les traces qu'il a laissées un ordre qui est du même type que celui qu'on établit entre les vivants⁴⁵. » La classification du vivant est une des réalisations pionnières de l'Histoire naturelle du XVIIIe siècle; plus généralement, tous les domaines des sciences de la vie se sont intéressés à la façon d'agencer et d'ordonner les connaissances 46. Le médecin et naturaliste François Boissier de Sauvages publie en 1763 une classification des maladies, la Nosologia methodica, inspirée de la systématique linnéenne, dont des traductions françaises circulent dès 1771⁴⁷. Il y fonde la nosologie, c'est-à-dire la classification des maladies, ordonnées méthodiquement en classes, ordres, genres et espèces. Dès lors, de nombreux médecins érigent leur propre système, tel Philippe Pinel avec sa Nosographie philosophique (1798). Au XIX^e siècle, ce souci de la taxinomie des sciences médicales coïncide avec celui de la classification des livres, et la classification de Dubois d'Amiens en offre un exemple emblématique. Le catalogue des sciences médicales est aussi le reflet d'une tension permanente entre un ordre scientifique rêvé et la réalité bibliographique 48. Si la question du format n'interfère pas dans la classification intellectuelle mais seulement dans le rangement en rayons, Dubois d'Amiens se voit en revanche contraint de composer avec la variété typologique des ouvrages: polygraphies, monographies, dictionnaires, mélanges, observations et mémoires, écrits périodiques, etc.

⁴⁵ Michel Foucault, *Les mots et les choses: une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, 1966, pp. 143-144.

Sur tous ces aspects, on se reportera à François Dagognet, Le catalogue de la vie: étude méthodologique sur la taxinomie, Paris, PUF, 1970 et à Pietro Corsi, « Décrire ou classer? Taxinomies au XVIII^e siècle », dans Tous les savoirs du monde: encyclopédies et bibliothèques, de Sumer au XXI^e siècle [exposition, Paris, BnF, 20 décembre 1996-6 avril 1997], dir. Roland Schaer, Paris, BnF, Flammarion, 1996, p. 208-213.

François Boissier de Sauvages, Nosologia methodica sistens morborum classes genera et species juxta sydenhami mentem et botanicorum ordinem, Amsterdam, De Tournes, 1763. Id., Nosologie méthodique, dans laquelle les maladies sont rangées par classes, suivant le système de Sydenham, & l'ordre des botanistes, Paris, Herissant Fils, 1771.; Id., Nosologie méthodique, ou distribution des maladies en classes, en genres et en espèces, suivant l'esprit de Sydenham, & la méthode des botanistes, Lyon, Jean-Marie Bruyset, 1772.

Bruno Blasselle, « Classement des savoirs et classement des livres de la Bibliothèque nationale de France », dans Tous les savoirs du monde..., ouvr. cité, p. 194-199.

Les subdivisions de la cotation avaient été portées à 14 par Nicolas Clément lors de la rédaction de son second catalogue manuscrit en 1697⁴⁹. Dubois d'Amiens réfute tout d'abord l'idée de « sciences nationales », représentées par les huit premières divisions, et affirme ainsi son idéal encyclopédique. Il dénonce également les catégorisations trop larges des six autres divisions ou encore la présence de matières devenues périphériques telles la parfumerie ou la cuisine. Enfin il souligne le caractère défectueux de la classification, en ce qu'elle ne permet pas d'accueillir certaines spécialités, comme les eaux minérales ou la médecine vétérinaire, sinon au prix de confusions regrettables, ainsi des traités de médecine militaire rangés avec les instruments de chirurgie. Il accompagne cette critique d'une série de rapprochements tels qu'ils sont pratiqués en rayonnage et destinés à souligner le caractère ridicule du rangement.

Après avoir décrit le système classificatoire en usage jusqu'à la Révolution française puis le phénomène des confiscations révolutionnaires et du dépôt légal, menant à « un véritable chaos, qui s'est perpétué jusqu'à ce jour », il propose de faire « table rase » du passé. Homme d'érudition plus que de pratique 50, auteur d'un Traité des études médicales, ou de la Manière d'étudier et d'enseigner la médecine (1838), il conçoit sa classification comme un « programme d'enseignement »: « Une bibliothèque médicale bien organisée est, à notre sens, comme un corps enseignant qu'on interroge et qu'on fait parler à volonté. » La méthode qu'il adopte est la synthèse qui, au contraire de l'analyse, va du particulier au général et sert des fins didactiques. Procédant par dichotomie entre le normal et le pathologique, il assigne à la médecine une double fin : l'art de conserver la santé – l'hygiène – et celui de la rétablir – la thérapeutique. Il est ouvert à la méthode comparative qui donne lieu à des subdivisions récurrentes et il étend le plan de classement à la médecine vétérinaire. Il accorde aussi une place importante à l'hygiène, préoccupation contemporaine dont témoignent de nombreux travaux scientifiques, l'émergence d'une littérature périodique dédiée, les débuts d'un mouvement congressiste, et l'investissement du politique, en particulier par le truchement des conseils d'hygiène publique et de salubrité⁵¹. L'hygiène occupe d'ailleurs une part importante de l'argumentaire

Medicinæ principes Hippocrates et Galenus, Medici antiqui alii Græci et Romani, Medici arabes et judæi, Medici itali, Medici galli, Medici germani et belgæ, Medici hispani et lusitani, Medici angli, Medicorum tractatuum collectiones, Anatomici, Chirurgi, Pharmaceutici, Chymici, Spagyrici, Alchymistæ, cf. Anne Pasquignon, «Les sciences médicales...» art. cité.

Sur Dubois d'Amiens comme médecin philosophe, cf. Alexandre Klein, « Frédéric Dubois d'Amiens, médecin-philosophe. L'exemple de la question de la Société Royale de Médecine de Bordeaux de 1830 », Histoire des sciences médicales, tome XLV, n° 2, 2011, pp. 131-145.

Sur l'émergence des questions hygiénistes, voir notamment Patrice Bourdelais (dir.), Les hygiénistes: enjeux, modèles et pratiques, XVIIIF-XX siècles, Paris, Belin, 2001; Fabienne Chevallier, Le Paris moderne: histoire des politiques d'hygiène, 1855-1898, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Paris, Comité d'histoire de la ville de Paris, 2010; Gérard Jorland, Une société à

que Dubois d'Amiens développe dans son rapport, bien que ce ne soit guère sa spécialité. Il s'empresse de la relier aux « préoccupations des Gouvernements pour tout ce qui concerne les classes laborieuses de la société » (p. 6) dans une formule qui évoque les idées prétendument sociales de l'empereur⁵². Dans son plan initial⁵³, il propose pour l'hygiène une classification en trois divisions dont la seconde, par l'attention portée à la médecine environnementale, rappelle le genre de la topographie médicale, qu'il avait lui-même pratiqué dans sa thèse⁵⁴. On retrouve à peu près les mêmes subdivisions dans le plan de classement définitif⁵⁵, mais l'arrangement en est modifié afin de mettre en exergue la distinction entre hygiène publique et hygiène privée développée par Jean-Noël Hallé au début du siècle⁵⁶.

La lettre T est ainsi soumise, comme les lettres historiques de la cotation Clément, à une série de subdivisions qui en font une lettre dite cataloguée. Les parties ou les livres sont désignés par une lettre minuscule, de « a » à « g », se rapportant aux grandes divisions scientifiques : anatomie, physiologie, hygiène, pathologie, thérapeutique, médecine légale et médecine vétérinaire.

soigner: hygiène et salubrité publiques en France au XIX^e siècle, Paris, Gallimard, 2010. Sur la presse d'hygiène en particulier, voir Anne Boyer, Alina Cantau, « Regards sur quelques journaux éphémères d'hygiène du XIX^e siècle conservés à la Bibliothèque nationale de France », Histoire des sciences médicales, tome XLIV, n° 3, 2010, pp. 281-301.

Louis-Napoléon Bonaparte, Extinction du paupérisme..., Paris, Pagnerre, 1844.

Plan proposé dans le rapport: 1. Conditions mêmes de l'organisation humaine: hygiène de la femme / hygiène de l'enfance / hygiène des vieillards. 2. Influence des climats, des localités, des habitations: égouts, voiries, cimetières, hôpitaux, prisons, bagnes et établissements insalubres / subsistances, alimentation, halles, marchés, céréales, viandes de boucherie, boissons, falsifications et altérations des substances alimentaires. 3. Hygiène des professions: travaux de l'esprit / profession des armes, soldats et marins, casernes, camps, navires / industrie: 1^{re} classe: professions obligeant à un séjour habituel dans l'eau; 2^e classe: professions exposant les ouvriers à une température ou très élevée ou très variable; 3^e classe: professions qui retiennent les ouvriers dans un air dont la pureté est altérée.

Sur les topographies médicales, voir Hugues Moussy, Les topographies médicales françaises des années 1770 aux années 1880: essai d'interprétation d'un genre médical, dir. Daniel Roche, thèse de doctorat en Histoire, Paris, Université Panthéon-Sorbonne, 2003; Marie-Françoise Rofort, Les Topographies médicales: une géographie des maladies et de la santé aux XVIIIF et XIX siècles, thèse de doctorat de III^e cycle, Paris, Université Paris VII, 1987. Frédéric Dubois, Essai sur la topographie médicale de Saint-Pétersbourg, thèse de doctorat en médecine, Paris, 1828.

Classement définitif: 1. Préliminaires et généralités: Histoire de l'hygiène / Ouvrages relatifs à l'hygiène publique et privée. 2. Hygiène privée: Ouvrages généraux sur l'hygiène privée / Hygiène du corps en général et de ses différentes parties / Hygiène alimentaire / Influence du tabac et de l'opium sur l'économie / Hygiène des sexes / Hygiène des âges / Hygiène des conditions.

3. Hygiène publique et police médicale: Ouvrages généraux sur l'hygiène publique et la police médicale / Hygiène publique / Police médicale.

Jean-Noël Hallé, « Hygiène. Exposition du plan d'un traité complet d'Hygiène, communiqué par J. N. Hallé, à A. F. Fourcroy », La médecine éclairée par les sciences physiques, tome IV, n° VIII, 15 octobre 1792, pp. 225-235.

Les chapitres, sections ou paragraphes sont, eux, désignés par un nombre en exposant, qui apporte une précision supplémentaire sur la spécialité abordée – Dubois d'Amiens intègre par exemple les notions d'anatomie comparée, de physiologie comparée, de pathologie comparée – ou bien introduit une distinction typologique. Fidèle à son engagement didactique, il accorde une place préliminaire à la philosophie, à la littérature et à la méthodologie de telle ou telle discipline. S'il adopte en certains cas des périodisations, elles n'entrent pas dans la cotation et ne jouent qu'un rôle indicatif. Enfin le format, utilisé pour le rangement en magasin, ne modifie pas la cotation.

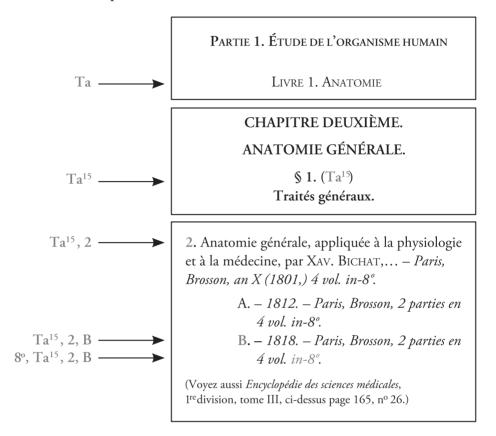
Ainsi la cote « 8°, Ta¹⁵, 2, B » désigne la seconde réimpression du deuxième (par ordre chronologique) des traités généraux d'anatomie générale conservés par la Bibliothèque impériale, de format in-octavo (il s'agit de l'*Anatomie générale, appliquée à la physiologie et à la médecine* de Xavier Bichat, Paris, Brosson, 1818). L'intérêt de cette cotation réside dans sa forte valeur sémantique, qui indique le format, la branche générale, la spécialisation, et donne le cas échéant des indications sur l'édition. Le catalogue est complété par un ensemble de renvois aux autres fonds et de compléments bibliographiques.

Quelle que soit sa pertinence, un plan de classement ne saurait se suffire à lui-même: encore faut-il le mettre en application. Cette mise en œuvre, angle mort des sources archivistiques, peut néanmoins être analysée du double point de vue de la rédaction et de l'impression. Par rédaction, on entend tout le processus scientifique, intellectuel mais aussi bibliographique qui consiste à adapter le plan de classement et à ranger les livres dans les bonnes catégories. Les sources, à ce niveau, sont particulièrement laconiques. L'ouvrage lui-même ne porte pas le nom d'un auteur mais d'une autorité collective, le Département des imprimés de la Bibliothèque impériale, sanctionnant l'appropriation du projet par l'institution. Certes, dans sa préface en forme d'adresse au ministre de l'Instruction publique et des cultes, Taschereau insiste sur sa volonté politique de faire établir des catalogues et rend justice au travail de conception scientifique du secrétaire perpétuel Dubois d'Amiens. Cependant, au niveau plus pragmatique de la réalisation effective, quotidienne, l'ouvrage reste muet.

Or le travail a été principalement réalisé par un employé de la Bibliothèque nationale, Alphonse Pauly, probablement sur toute la durée d'exécution du catalogue. Dès ses débuts à la Bibliothèque impériale en 1855, il est affecté au catalogue, et vraisemblablement à celui des sciences médicales. S'il est ensuite possible de retracer ses évolutions de grade et de traitement, le détail de ses tâches et missions ne nous est guère connu⁵⁷. Ses centres d'intérêt le

Alphonse Pauly (1830-1909), bachelier ès-lettres, entre au catalogue le 2 juillet 1855. En 1859, il est nommé surnuméraire, attaché au bureau du catalogue, puis employé de 3^e classe à partir de 1863. À partir de 1880, il devient conservateur puis, de 1882 jusqu'à sa retraite en 1895,

Exemple de construction d'une cote



portent vers la littérature classique, avec des éditions des œuvres de Boileau, La Fontaine, Corneille, La Rochefoucauld et Molière, ainsi que vers l'histoire de l'art, avec des travaux sur la gravure en médailles. Il est d'ailleurs membre du Comité central des artistes où il occupe les fonctions d'archiviste, secrétaire de la rédaction de la *Revue artistique et littéraire* et membre de différentes sociétés savantes parmi lesquelles la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France⁵⁸. Pourtant, tout un pan de la bibliographie secondaire sur le catalogue des sciences médicales, en particulier les recensions et les dictionnaires de contemporains, le

conservateur adjoint au département des imprimés de la Bibliothèque nationale (parfois désigné comme conservateur sous-directeur adjoint). Après cette date, il est désigné comme conservateur honoraire. BnF, AM 118; Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France, années 1875-1909; Marie Galvez, ouvr. cité, pp. 576, 591, 601, 609.

⁵⁸ « Pauly (Félix Alph.). 1830, Paris », dans Alfred Dantès, Dictionnaire biographique et bibliographique, alphabétique et méthodique, des hommes les plus remarquables..., Paris, A. Boyer, 1875, p. 772.

désigne comme rédacteur⁵⁹. Son rôle est donc de notoriété publique et une note au moins des archives de la Bibliothèque nationale en porte la trace, le mentionnant comme « employé chargé du catalogue de la médecine 60 ». Bien plus, il semble avoir bénéficié des entrées que lui ménage son emploi pour se lier avec le docteur Charles Daremberg, ancien bibliothécaire de l'Académie, qui sera élu associé libre en 1868. Grand bibliophile, Daremberg charge Pauly « de rédiger le catalogue de sa vaste bibliothèque médico-littéraire 61 », dont la partie médicale viendra, à la mort du célèbre helléniste, constituer le novau le plus précieux des collections de l'Académie de médecine. Cette tâche se double d'un second projet, la rédaction d'une Bibliographie des sciences médicales « entreprise, en 1859, sous l'inspiration du D^r Charles Daremberg (...) et avec ses excellents conseils⁶² ». Il tire la légitimité de cette dernière entreprise non seulement de sa qualité de rédacteur du catalogue des sciences médicales mais aussi de sa collaboration avec Daremberg, la mort de ce dernier le contraignant néanmoins à publier la Bibliographie sans l'introduction prévue du savant. Dans sa préface, Pauly émet une critique à l'encontre du plan de classement de la Bibliothèque nationale lorsqu'il en souligne la complexité, laissant supposer qu'il a lui-même apporté peu de modifications au plan de classement : « Mon but avant été, avant tout, de faire un livre utile, pratique, destiné à faciliter les recherches des travailleurs, je n'ai pas cru devoir conserver la méthode adoptée par Choulant, ni le mode de classement employé pour le catalogue de la Bibliothèque nationale; le plan que j'ai suivi est moins scientifique, mais beaucoup plus simple, comme on peut le voir par la table des divisions. » (p. VI).

Dès le début, Taschereau comme Dubois prévoient que le plan de classement devra connaître des aménagements et le ministre de l'Instruction publique désigne, sur proposition de Dubois, le docteur René Briau, bibliothécaire de l'Académie de médecine à partir de 1856, « pour résoudre les questions qui pourraient s'élever successivement durant l'impression » ⁶³. Briau, qui vient d'être nommé bibliothécaire de l'Académie et le restera jusqu'à sa mort

Adolphe Chéreau, « Bibliographie... », art. cité, p. 235; *Journal des Débats*, mercredi 20 janvier 1875, p. 3; il est encore cité comme étant « le principal rédacteur du Catalogue imprimé des sciences médicales » par Gustave Vapereau, *Dictionnaire universel des contemporains...*, 6^e éd., Paris, Hachette, 1893, p. 1222.

⁶⁰ «Budgets des catalogues », 1876, AN, F/17/3473.

Alphonse Pauly, « La Bibliothèque Daremberg », L'Union médicale, Troisième série, n° 14, 1872, pp. 825-826.

Alphonse Pauly, Bibliographie des sciences médicales: bibliographie, biographie, histoire, épidémies, topographies, endémies, par Alphonse Pauly, de la Bibliothèque nationale, chargé du Catalogue des Sciences médicales. Avec une introduction par le Dr Ch. Daremberg, Professeur d'histoire à la Faculté de Médecine, Membre de l'Académie de Médecine, Bibliothécaire de la Bibliothèque Mazarine, Paris, Librairie Tross, 1872 [1874], p. V.

⁶³ Jules-Antoine Taschereau, « Préface » au *Catalogue des sciences médicales*, t. I, p. II.

en 1886, se fait principalement connaître par des travaux d'érudition: études sur la médecine dans l'Antiquité, traductions de Paul d'Égine⁶⁴, collaboration au *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de Daremberg et Saglio. Malheureusement, en l'absence de sources, nous ne savons quelle était la teneur des échanges supposés entre Pauly et Briau. Vers 1862 cependant, Briau cesse brusquement sa collaboration, s'estimant victime d'une injustice commise à son encontre par le ministère⁶⁵. Si la raison précise en demeure inconnue, on peut raisonnablement supposer qu'elle porte sur sa collaboration au catalogue des sciences médicales. Selon le rapport envoyé alors par Taschereau, cette vacance porte un coup d'arrêt à la réalisation du catalogue. Quoi qu'il en soit, celui-ci semble bien avoir été le fruit d'une collaboration entre Pauly et Briau de 1856 à 1862, et du seul travail de Pauly après cette date.

Le rythme de publication est lui aussi riche d'enseignement. Le 18 février 1856 le ministère de l'Instruction publique, pour le compte de la Bibliothèque impériale, conclut une convention avec MM. Firmin Didot frères, selon des termes identiques à ceux fixés pour le Catalogue de l'Histoire de France le 10 avril 1854⁶⁶. La seule différence réside dans le nombre d'exemplaire souscrits par le ministère, 250 pour le Catalogue des sciences médicales au lieu de 270 pour l'Histoire de France. La publication du premier tome se fait en deux livraisons destinées à être réunies. La première paraît au printemps 1858, comme en attestent les recensions ainsi que la mise à disposition des exemplaires souscrits par le ministère ⁶⁷. Elle comporte les 3 pages de la préface de Taschereau, datée du 1^{er} décembre 1857, numérotées en chiffres romains et les pages 1 à 384 du catalogue. La seconde livraison paraît en 1861. Elle comporte les pages 385 à 794, ainsi que quelques pages liminaires destinées à être supprimées lors de la reliure des deux livraisons en un seul tome, portant au titre la seule date de 1857. Ces pages liminaires contiennent les *Règles suivies pour la confection du catalogue*, imprimées au verso de la troisième page de la préface de Taschereau. Il semble donc que cette page ait été prévue pour être substituée à la page III de la première livraison, bien que cela n'ait pas été appliqué uniformément 68. Elles contiennent également un avis des imprimeurs-éditeurs expliquant pourquoi, malgré la date de 1857, le catalogue contient des notices de livres postérieurs, annonçant la

René Briau, Chirurgie de Paul d'Égine. Texte grec restitué et collationné sur tous les manuscrits de la Bibliothèque Impériale..., Paris, Victor Masson, 1855.

⁶⁵ Rapport du 14 janvier 1863, BnF, AM 469.

⁶⁶ AN, 179 AQ 256 et AQ 275.

Journal des savants, mai 1858, pp. 326-327. Lettre du Directeur du personnel du secrétariat général du Ministère de l'Instruction publique et des Cultes au secrétaire perpétuel de l'Académie impériale de médecine, 7 mai 1858, BANM, Archives de l'Académie de médecine, Correspondance avec le ministère de l'Instruction publique, n° 401.

⁶⁸ Un sondage dans les collections des bibliothèques publiques m'a permis de repérer 7 exemplaires ne possédant pas les règles contre 11 exemplaires les possédant.

parution des tomes II et III et présentant un petit tableau statistique des notices publiées.

Le rythme est efficace et la machine ne semble se gripper qu'à compter de l'impression du deuxième tome. L'une des raisons premières en est sans nul doute l'arrêt de la collaboration de Briau. Surtout, l'impression du Catalogue des sciences médicales souffre constamment de la concurrence du Catalogue de l'Histoire de France, auquel Taschereau donne toute priorité, et dont l'utilité patriotique est systématiquement mise en avant depuis le rapport Beugnot. De façon plus générale, ce sont les restrictions budgétaires que Taschereau déplore. Dans sa préface de 1857, il regrette ainsi que ses projets de catalogues méthodiques imprimés aient tous été stoppés par le manque de crédits, à l'exception de ceux de l'Histoire de France et de médecine. Enfin, le rythme de publication du deuxième tome reflète les tensions et les tractations financières avec les imprimeurs-libraires. Bien que la maison Firmin Didot ait reçu les épreuves du deuxième tome dès juin 1865, elle n'en a toujours pas entamé l'impression en novembre 1866, étant « en instance [auprès du ministre] pour la question de l'impression et de ses conditions. 69 » Dans une lettre non datée – qu'on peut situer entre 1865 et 1870 – adressée au ministre, les frères Ambroise Firmin Didot et Hyacinthe Firmin Didot en explicitent les motifs⁷⁰. Les nombreuses corrections à faire entraînent une augmentation des frais. Selon eux, rien ne justifie la différence de 20 exemplaires entre la souscription ministérielle pour le catalogue de l'Histoire de France et celui des sciences médicales. Ils reprochent à cette même souscription, qui sert à la concession des catalogues auprès des établissements publics, de freiner la vente, les potentiels acquéreurs espérant le recevoir gracieusement. Enfin, le commanditaire demande l'emploi d'un caractère plus fin pour le chapitre des thèses de la Faculté de médecine. La renégociation de la convention et les tractations entre le ministère et l'imprimeur-libraire expliquent sans doute un rythme d'impression erratique. 27 feuilles sont tirées en novembre 1867, 55 en octobre 1869, 59 en juin 1870⁷¹. Le tome II, paru en 1873, comporte au final 98 feuilles de pliure correspondant chacune à un cahier de 8 pages, soit 784 pages.

Pour le tome III, bien que le catalogage soit achevé, Taschereau pointe les difficultés financières et le dilemme entre l'Histoire de France et la médecine, résolu en faveur de la première: « Le Tome III des sciences médicales a été

⁶⁹ Rapport. 20 novembre 1866, BnF, AM 469.

Lettre des frères Didot au ministre de l'Instruction publique et des cultes, AN, 179 AQ 275, fonds Firmin-Didot. La fourchette de dates est inférée de la mention, dans la lettre, de l'achèvement prochain du tome X du *Catalogue de l'Histoire de France*; or le tome X a paru en 1870 et le tome IX en 1865.

⁷¹ BnF, AM 469; AN, F/17/3473.

mis en composition à l'imprimerie. Toutes les cartes de ce volume et de cette matière sont entièrement terminées et revues. La publication plus ou moins prompte de ce complément dépendra donc uniquement des ressources financières qu'ont à se partager l'impression de ce volume, celle du volume susdit de l'Histoire de France, qu'il importe tant de mener à fin, et les autres impressions dont il va être parlé dans la suite de ce Rapport. 72 » La même année, Léopold Delisle succède à Taschereau comme administrateur de la Bibliothèque nationale. Quoique favorable aux catalogues alphabétiques, il veut mener à terme l'impression des deux catalogues. En 1875 cependant, Delisle ne peut que constater que « l'impression du tome III de la médecine est restée stationnaire : les deux premières feuilles seulement ont été tirées. » Dans son rapport du 8 avril 1877, la situation ne s'est guère arrangée et le tirage n'en est qu'à dix feuilles⁷³. Delisle tranche alors dans le vif et décide un premier abandon, celui des suppléments: « Il resterait à publier les trois chapitres relatifs aux eaux minérales, à la médecine légale et à l'art vétérinaire, un appendice réservé aux thèses, des suppléments et les tables alphabétiques. La Commission estime qu'il y a lieu de limiter à trois volumes la publication du Catalogue des sciences médicales. Le troisième et dernier volume se composera uniquement des chapitres concernant les eaux minérales, la médecine légale et l'art vétérinaire, et des tables alphabétiques. Les suppléments resteront manuscrits et seront tenus à jour d'après les règles observées depuis le commencement de l'impression. Quant aux thèses, la table alphabétique par noms d'auteurs pourra en être copiée sur registre, puis transformée en une table alphabétique par noms de matières. Pour faciliter ces opérations, tous les recueils factices de thèses, anciens et modernes, seront conservés, et les thèses que la Bibliothèque possède à l'état isolé seront constituées en recueils⁷⁴. » Au cours des années suivantes, les tables alphabétiques et le catalogue des thèses subissent le même abandon. Si on se fie aux informations de la presse professionnelle, cet abandon n'est pas décidé avant les années 1880: sont abandonnées d'abord les thèses puis, après 1885, les tables⁷⁵. En définitive, au moment de sa parution en 1889, le tome III ne contient plus que la fin du catalogue des sciences médicales stricto sensu,

⁷² Rapport du 27 juin 1874, *ibid*.

⁷³ [Léopold Delisle], La Bibliothèque nationale en 1875. Rapport à M. le Ministre de l'Instruction publique, Paris, 1876, p. 15. Id., La Bibliothèque nationale en 1876. Rapport à M. le Ministre de l'Instruction publique, Paris, Imprimerie administrative de Paul Dupont, 1877, p. 17.

⁷⁴ [Léopold Delisle], La Bibliothèque nationale en 1876. Rapport à M. le Ministre de l'Instruction publique, Paris, H. Champion, 1877, p. 51.

 ^{«...} le troisième va être prochainement publié. Il reste à rédiger la table alphabétique et à terminer le catalogue des thèses de médecine » (Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire, 1879, p. 246);
 « un dernier tome, qui sera bientôt achevé, le terminera et contiendra les tables » (Gabriel Richou, Traité de l'administration des bibliothèques publiques: historique, organisation, législation, Paris, P. Dupont, 1885, p. 153).

à savoir les parties relatives aux eaux minérales, à la médecine militaire et à la médecine vétérinaire. Tranchant avec l'épaisseur des deux premiers, il est réduit à 283 pages. Les tables alphabétiques ont bien été réalisées mais elles restent manuscrites⁷⁶.

Bien que le plan de classement ait été à peu près fixé dès 1855, il faut donc encore trente-cinq ans à son exécutant principal, le bibliothécaire Alphonse Pauly, pour mener le projet à terme. Les trois tomes sont imprimés en quatre livraisons qui paraissent respectivement en 1858, 1861, 1873 et 1889. Le chantier, miné par les restrictions budgétaires, par la priorité donnée à l'Histoire de France, par les tractations financières avec la maison Firmin-Didot, par les conflits internes – suscitant vers 1862 la fin de la collaboration avec René Briau, le bibliothécaire de l'Académie de médecine – n'est achevé qu'au prix de l'abandon successif de l'appendice réservé aux thèses françaises et étrangères, des suppléments et des tables alphabétiques.

La parution du Catalogue des sciences médicales ne semble pas avoir suscité de nombreuses réactions. Sa réception dans les milieux médicaux n'est pas toujours positive, à l'exception de l'intérêt fétichiste manifesté par un médecin américain qui le fera relier avec la peau d'un homme – information reprise à l'envi par les journaux et les bibliophiles de l'époque⁷⁷. Telle recension fait ressortir les intérêts corporatistes de la Faculté, dénonçant « un ordre scientifique toujours arbitraire », et déniant à la Bibliothèque nationale toute légitimité dans l'établissement d'un classement des ouvrages de médecine : « et cependant quel médecin peut se défendre de la crainte que toutes ces améliorations ne soient encore insuffisantes pour les recherches spéciales que nous avons à poursuivre. L'érudition médicale demande non-seulement de grandes collections bibliographiques, mais des bibliothécaires expérimentés de bon conseil... Or ces conditions en apparence si difficiles à réaliser, nous les avons toutes réunies [i. e. à la Faculté de médecine], et d'une façon plus profitable que ne les offrira jamais un vaste établissement comme la Bibliothèque impériale... La bibliothèque de l'École est et sera probablement toujours le vrai répertoire où puiseront les médecins érudits⁷⁸. » Telle autre, également peu convaincue, en profite pour mettre en relief l'absence de catalogue des bibliothèques de la Faculté de médecine et de l'Académie de médecine 79. Dans

Catalogue général des Sciences médicales, Table des auteurs, 6 volumes in-folio, BnF, Doc interne Inventaire général 497.

^{477 «} Odd Book Bindings. Human Skin Used to Bind a Collection of Medical Books », Los Angeles Herald, XXXI, n° 243, 29 mai 1904, p. 10.

Archives générales de médecine, V^e série, t. XII, août 1858, pp. 244-245.

[«]Documents pour servir à l'histoire de la médecine. II », Gazette médicale de Paris, n° 6, 61° année, 7° série, tome VII, 8 février 1890, pp. 61-62.

tous les cas, la tentative d'indexation menée par Dubois d'Amiens paraît un peu vaine, comparée aux chantiers conduits par John Shaw Billings qui, à la tête de la *Surgeon General's Library* de 1865 à 1895, en développe les collections et leur confère une dimension unique au monde. C'est sous sa direction en effet que paraît en 1879 le premier volume de l'*Index Medicus*, première tentative globale d'indexation des articles de périodiques médicaux, et, concomitamment, l'*Index-Catalogue*⁸⁰.

Ailleurs, la réception semble beaucoup plus favorable. Dans certaines bibliothèques le *Catalogue des sciences médicales* prend place parmi les belles réalisations de la Bibliothèque nationale et inspire le respect. C'est ainsi qu'en 1865 le conservateur de la Bibliothèque de la Ville de Versailles s'appuie sur le tome I, alors seul paru, pour proposer le catalogue des ouvrages médicaux de sa bibliothèque⁸¹. Par la dimension et l'importance de son fonds, sa quasi-exhaustivité, le *Catalogue des sciences médicales* peut apparaître comme une bibliographie méthodique autant que comme un catalogue. Certains chercheurs, en histoire du livre comme en histoire de la médecine, ne s'y sont pas trompés, s'y appuyant pour construire leur corpus⁸².

Au sein même de la Bibliothèque nationale, le catalogue est un chantier interminable, qu'il convient d'achever pour permettre au projet de catalogue alphabétique des imprimés de Léopold Delisle de se déployer. Dès 1891 d'ailleurs, le *Catalogue des sciences médicales* imprimé est transformé par simple « découpure des notices » 83 en matériau préparatoire au futur catalogue alphabétique. Lors de la commission dont il avait été chargé en 1857-1858, Mérimée avait déjà constaté les différences entre les deux systèmes, méthodique et alphabétique. Il avait marqué sa préférence pour le second mais s'était heurté à l'encyclopédisme de Taschereau qui tirait sa légitimité de la commission Beugnot de 1850-1851. Pour Bernard Vouillot, qui met en relief le pragmatisme du British Museum, « il fallut plus d'un demi-siècle pour que les réalités bibliothéconomiques l'emportent enfin sur la philosophie des savoirs affichée dans une classification systématique 84. » Ce n'est en effet qu'après le départ

Index medicus. A monthly [puis quarterly] classified record of the current medical literature of the world, 1879-1927; Index-catalogue of the Library of the Surgeon general's Office, United States Army..., 1880-1961. Ces deux publications sont à l'origine de la base de données PubMed de la National Library of Medicine.

Le Roi, « Préface », dans Bibliothèque de la Ville de Versailles, *Catalogue des sciences médicales*, Versailles, Imprimerie de E. Aubert, 1865, p. II.

Par exemple Henri-Jean Martin, *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII^e siècle : 1598-1701*, Genève, Droz, 1969, vol. 1, p. 225 n 36.

Léopold Delisle, *Notes sur le classement des imprimés*, 1891, fol. 74, BnF, AM 468.

Bernard Vouillot, « Catalogue alphabétique à Londres et catalogues systématiques à Paris : essai de comparaison des catalogues de deux grandes bibliothèques nationales au XIX^e siècle », Revue de la BnF, nº 9, 2001, p. 57.

de Taschereau que la Bibliothèque nationale, sous l'administration de Léopold Delisle, s'est convertie au système alphabétique. Les collections médicales, quant à elles, souffrent de la désaffection générale de la Bibliothèque nationale à l'égard des sciences, accentuée, à partir de la Première Guerre mondiale, par les restrictions budgétaires et l'adoption d'une politique de partage documentaire et d'« encyclopédisme pondéré⁸⁵ ». En 1990, les collections médicales représentent environ 150 000 volumes⁸⁶. Par ailleurs, l'esprit du catalogage interne des lettres est définitivement enterré en 1925, avec la clôture de la lettre T sous l'administration de Pierre-René Roland-Marcel. Désormais la répartition au sein de la lettre T se fait uniquement par format et la cotation, numérique, suit l'ordre d'arrivée, hormis pour les réimpressions d'ouvrages antérieurs à 1925 qui continuent parfois d'être rattachées à la cote de la première impression. L'utilisation du lettrage T cesse en 1996, lorsque la cotation transitoire se substitue à la cotation Clément. En 1998, l'inauguration du nouveau système de cotation sanctionne définitivement la dissociation entre discipline et cote.

La genèse et le projet de catalogue peuvent ainsi être détaillés en étapes successives qui rendent compte des différents acteurs à l'œuvre dans le processus décisionnel comme dans la conception, et de leurs interactions respectives. Pendant treize ans, de 1843 à 1855, différents projets voient le jour. L'idée émane tout d'abord d'initiatives individuelles, efficacement relayées auprès du ministère de l'Instruction publique par le jeu des relations interpersonnelles et imposées à la Bibliothèque royale. De 1851 à 1854, la Bibliothèque – et son nouvel homme fort, l'administrateur-adjoint Taschereau – prend la relève de l'administration, affirme sa volonté de conduire la réalisation de catalogues méthodiques et souhaite confier celui de la médecine à des organismes institutionnels reconnus plutôt qu'à des savants isolés. En 1855 enfin, en l'absence de réaction de la commission formée à cet effet, Taschereau recourt à l'efficace secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine Dubois d'Amiens qui, dans l'année, conçoit un plan de classement détaillé. L'initiative individuelle reprend donc le dessus mais reste l'expression d'un organe institutionnel. Dans tous les cas de figure cependant, il y a consensus apparent: le travail doit être effectué par des médecins, des spécialistes de la discipline. Cela n'est pas même discuté. Il est d'ailleurs difficile de déterminer si ce choix résulte d'une reconnaissance de la capacité ordonnatrice du corps médical ou au contraire d'une méfiance à l'égard des compétences scientifiques des bibliothécaires, ou bien des deux. Une fois le plan de classement établi, prennent place la rédaction et le processus d'édition et d'impression, étape qui n'est pas moins complexe et

Lisa Jaouen, Aude Le Dividich, Alice Lemaire, « La Bibliothèque nationale et les sciences aux XIX^e et XX^e siècles: premiers résultats d'une enquête », Revue de la BnF, nº 14, 2003, p. 71-76.

⁸⁶ Anne Boyer, *ouvr. cité*, p. 20.

longue que les autres et influe encore sur la production et le contenu même de l'ouvrage.

Qu'est-ce qui a justifié le choix de la médecine, avec l'Histoire de France et l'Histoire de l'Angleterre, pour être soumise à un reclassement? La décision a relevé d'un ensemble de facteurs convergents: externes pour certains, telles les initiatives individuelles qui ont donné naissance au projet ou encore l'indigence des collections de la Faculté de médecine qui a contribué à faire de la Bibliothèque nationale la vitrine des collections médicales françaises; d'autres propres à la Bibliothèque nationale, comme l'importance numérique du fonds, l'état d'avancement du catalogage de la lettre T, le constat d'obsolescence de la cotation Clément.

Avec le recul, l'aventure de ce catalogue peut sembler relever d'un idéal encyclopédique dépassé. Du point de vue médical pourtant, l'indexation matière a constitué un enjeu de taille des publications à caractère bibliographique au XIX^e siècle. Surtout, avec le *Catalogue de l'Histoire de France*, le *Catalogue des sciences médicales* a marqué l'appropriation par la Bibliothèque nationale de grands projets catalographiques, succédant aux chantiers de catalogage entrepris sous la monarchie de Juillet. En dépit des errements du projet et de sa mise en œuvre, la force de Taschereau a été d'en transformer le caractère embryonnaire et imprécis en un programme ambitieux, poursuivant un « rêve de perfection scientifique⁸⁷ ».

⁸⁷ Marie Galvez, *ouvr. cité*, p. 154.